

Compte-rendu : Réunion du Conseil Municipal

Lundi 23 mai 2022

Date de convocation : 17 mai 2022

Etaient présents : MM. et Mme B. Cavet, A. Debeugny, F. Debeugny, B. Deleau, C. Denizart, C. Dumortier, X. Hein, P. Le Guellec.

Etait excusé : M. J-P Huet

Le quorum étant constaté, la séance est ouverte à 19 h 47 sous la présidence de M. François Debeugny.

Mme A. Debeugny est désignée secrétaire de séance.

Communication du Maire

- La prochaine réunion de conseil aura lieu le 24 juin 2022 à 19h à la mairie.
- La mairie sera fermée le 27 et 28 mai 2022.
- M. le Maire donne lecture du courrier de Mme Quiquempois conseillère départementale concernant l'annulation de l'élection des conseillers départementaux sur le canton 4.

Travaux des commissions :

Administration générale, finances, éducation

- Concernant le logement communal, quelques petits travaux ont été réalisés avant la remise en location 16 mai. Le nouveau locataire est M. Guillaume DEVEAU.
- M. le Maire rappelle que les deux tours de l'élection législative auront lieu le 12 et 19 juin. Le bureau est constitué, les scrutateurs sont désignés et les différents tours de garde sont affectés.
- M. Cardot nous informe de la qualité comptable de la commune. Celle-ci est très correcte.
- Suite au conseil d'école des travaux ont été demandés pour l'école de Cachy : réparation du store cassé, l'achat d'un tapis pour la porte d'entrée et l'achat de capteur de CO2. Après réflexion le CM décide de ne pas acheter de capteur de CO2.
- M. le DASEN viendra à l'école de Cachy le 27 juin pour la remise des livres « Les fables de la fontaine » aux élèves.
- Le contrat de Madame Ringeval prenant fin en octobre, M. le Maire propose de créer un poste d'adjoint technique (7 par semaine) à compter du 1^{er} novembre 2022. Après en avoir délibéré le CM accepte à l'unanimité cette proposition.
- M. Le Guellec s'interroge sur le transport scolaire des enfants. Il propose la mise en place d'un registre d'appel, pour valider la présence des enfants dans le bus. Ce point sera soumis au SISCO.

Commission Communale d'Action Sociale

- L'assemblée générale du SISA aura lieu le 29 juin 2022.
- L'opération brioches aura lieu du 3 octobre au 9 octobre 2022. Le CM accepte de réitérer cette opération.

Communication, Relation, Loisirs

- Des éléments défectueux ont été relevés sur l'aire de jeux et le parcours sportif. Des pièces détachées sont recherchées.
- Pour la fête locale, la messe aura lieu le lundi à 10h30. L'école de musique Amadeus de Boves est retenue pour l'animation musicale de l'apéritif concert, le lundi à partir de 11h30. Un branchement forain sera installé sur la place. Une déviation du centre de la commune sera mise en place du dimanche 15h au lundi 19h.
- Le prochain Cachy Infos sortira le 3 juin. La rédaction des différents articles est attribuée aux membres de la commission. M. Deleau se charge de rédiger l'éditorial. La commission se réunira le 31 mai pour la relecture.
- M. Hein présente une première version du site internet de la commune, validée par le CM.

Environnement, Cadre de vie

- Mme Dumortier présente la proposition de l'entreprise NVRD pour le balayage des fils d'eau et de la chaussée de la commune, soit 64 € HT le Km de voirie balayé. La proposition est validée par le conseil pour trois passages dans l'année.
- Le résultat de la caractérisation révèle un taux de refus de 20 % des emballages ménagers. Pour mémoire la caractérisation consiste à prélever un échantillon pour évaluer à plus grande échelle la qualité de matières collectées (aluminium, acier, plastique, carton...)
- Plusieurs plantations ont été effectuées dans la commune. Alex paysage a réalisé l'aménagement des deux triangles à l'entrée du village rue du Capitaine Guynemer.
- Une nouvelle tondeuse a été achetée.

Urbanisme

- M. le Maire indique que l'entreprise Signaux Girod interviendra le 24 mai pour l'implantation du panneau de pré-signalisation routier.
- M. le Maire explique avoir rencontré la société CALTAO, pour la fourniture de gaz de pétrole liquéfiés. Actuellement la commune a un contrat de gaz citerne chez Primagaz. La société CALTAO propose de transférer le contrat à Antargaz énergies pour 9 ans. Contrat décomposé de la façon suivante : les deux premières années le prix du gaz sera facturé à 990 € HT la tonne, puis un prix barème de 1500 € HT avec une remise de 200 € HT soit 1300 € HT. Après en avoir délibéré le CM décide de changer de fournisseur de gaz et autorise M. le Maire à signer tous les documents relatifs à cette proposition.
- L'assemblée générale de la SICAE aura lieu le 15 juin 2022.

Biens communaux, Travaux

- Les travaux dans la mairie sont terminés.
- M. le Maire présente les différents devis pour l'aménagement extérieur de la salle des fêtes. Après en avoir délibéré le CM décide (2 abstention, 6 pour) de confier ces travaux à l'entreprise Alex paysage pour un montant de 4782.00 € HT.
- M. Le Guellec aura un rendez-vous téléphonique le 31 mai avec l'entreprise Elabor concernant la gestion du cimetière.

Communauté de Communes du Val de Somme

- M. le Maire indique que les travaux de réfection de la rue du Lieutenant Thompson sont en cours.

- M. le Maire informe le CM qu'un logement d'urgence appartenant à la Communauté de Communes du Val de Somme est maintenant à disposition pour les communes de l'EPCI.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h45.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits

Le Maire,

La secrétaire,

Les membres,

François DEBEUGNY

Alice DEBEUGNY